

POSTULAT

Auteur AdG/LA, par Werner Jordan, Doris Schmidhalter-Näfen, Christine Seipelt Weber (suppl.) et Gilbert Truffer
Objet Fonds FIGI: vue d'ensemble des immeubles nécessaire
Date 15.11.2018
Numéro 5.0383

Le fonds FIGI doit permettre d'améliorer et d'optimiser l'exploitation des biens immobiliers étatiques, de tirer profit de synergies, de réduire les locations et de rendre aussi les immeubles utilisés par l'Etat plus efficaces sur le plan énergétique.

L'Etat du Valais possède 552 bâtiments, et l'investissement nécessaire se monte à 550 millions. En outre, l'Etat loue 33% des surfaces de bureaux dont il a besoin à des tiers, ce qui représente 40 000 m² pour 10 millions de francs par année.

Ces chiffres proviennent du Service.

Toutefois, aucun détail n'est fourni.

On ne sait pas clairement dans quels bâtiments les investissements doivent être faits, quand et à quelle hauteur. On ne sait pas non plus clairement où les locaux loués se trouvent et quand les 33% de surfaces de bureaux ne devront plus être louées, mais pourront être remplacées par des locaux dont l'Etat est propriétaire.

En ce qui concerne l'efficacité énergétique, l'état des bâtiments varie entre bon et très mauvais.

Conclusion

Nous exigeons du Conseil d'Etat les aperçus suivants:

- Aperçu de tous les objets dont l'Etat est propriétaire.
- Aperçu des objets nécessitant un investissement.
- Liste des objets loués avec indication du loyer pour chacun d'entre eux.
- Récapitulatif des bâtiments répondant au standard Minergie, décidé il y a 20 ans.